

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	25B_CONSTANTINE_75007	Numéro	75107_033_01
Adresse du site	25 bis rue de Constantine	Hauteur	R+7 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts ; Bouygues présent Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	06/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	06/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 120° et 240° et partage de la fréquence 700 en 4G/5G.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 Az 30°
Estimation	3G/4G/5G : 30° < 2V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 1V/m 5G : 30° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30.95m (30 et 120°) 30.55m (240°) pour les antennes à faisceau fixe 31.20m (30 et 120°) 30.80m (240°) pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule des compléments aux antennes Free Mobile seront installées reprenant la teinte et les matériaux existants. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue. Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

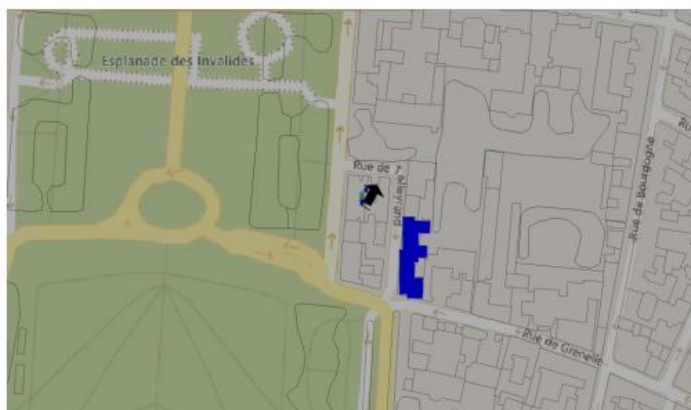
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 30°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

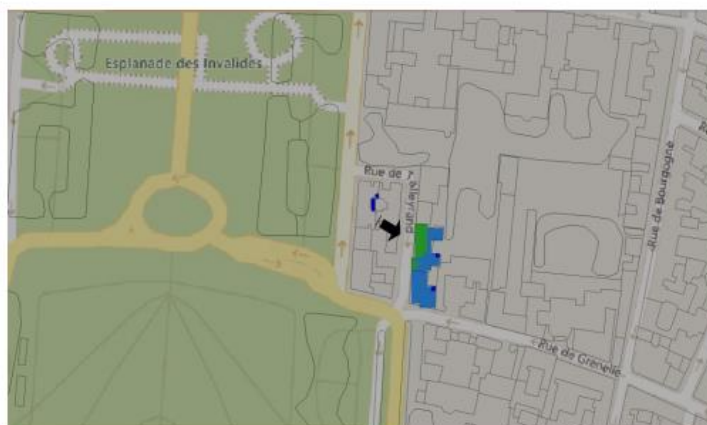


Légende



d. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 120°



Azimut 240°

